



COMMUNE DE CHOUZE-SUR-LOIRE

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2011

Après avoir approuvé le compte rendu de la réunion du 5 avril 2011, le Conseil Municipal a examiné les dossiers et pris les décisions suivantes :

Subvention au titre des crédits parlementaires –

La Commune n'ayant pas pu bénéficier en 2009, des aides de l'Etat au titre du programme "Ecole numérique rurale", réservé aux communes de moins de 2000 habitants, le conseil municipal qui souhaite que l'école des Moulins puisse accéder aux nouvelles technologies numériques, a sollicité une aide financière auprès de Monsieur Philippe BRIAND Député, au titre de la réserve parlementaire.

Montant prévu de l'équipement: 11 551.60 €HT : subvention sollicitée: 6 000€

Carte scolaire 2011/2012

Dans le cadre du projet de répartition des emplois d'enseignants pour l'année scolaire 2011-2012, après consultation du Comité Technique Paritaire Départemental et du Conseil Départemental de l'Education Nationale, l'Inspecteur d'Académie a arrêté les mesures suivantes: la fermeture de 3 postes à l'école primaire de Port-Boulet "du Mûrier" et l'ouverture de 2 postes à l'école primaire "des Moulins" (1 classe préélémentaire et 1 classe élémentaire)

Invité à donner son avis sur les mesures envisagées, le Conseil Municipal a émis à l'unanimité un avis favorable.

Tarifs camping municipal

Un lave linge sera mis à la disposition des campeurs dès la prochaine saison. Pour l'utilisation de ce service, les usagers devront acheter des jetons, dont le prix a été fixé à 2 euros.

Création d'emplois saisonniers.

Pour la saison de camping qui est prévue du 25 juin au 4 septembre, 2 emplois de gardiens à temps incomplets ont été créés .

Les deux personnes sont embauchées également par l'Association du Musée des Mariniers ce qui permettra un lien camping-musée au niveau touristique.

Création emploi permanent

En vue du remplacement de Madame ROCHEREAU qui sollicite son départ à la retraite à compter du 1^{er} mai 2012, un emploi d'Attaché Territorial à temps complet est créé à compter du 1^{er} janvier 2012 (9 voix pour et 5 abstentions) et le centre de gestion de la fonction publique territoriale est associé aux démarches du recrutement.

A85- Domaine public autoroutier

COFIROUTE souhaite délimiter son domaine public autoroutier concédé, et remettre plusieurs parcelles dans le domaine communal.

Après avoir pris connaissance du plan provisoire de cette délimitation, il s'avère que cette délimitation n'est pas intéressante pour la Commune qui souhaite seulement récupérer les parcelles situées au Sud du Lane.

Il est donc nécessaire de poursuivre les démarches avec COFIROUTE.

Exonération Loi de finances 2011

Le conseil municipal qui est informé du courrier de la Fédération des Associations viticoles et du syndicat des producteurs de vins de Bourgueil, qui demande que les élus prennent une délibération pour exonérer temporairement les parcelles de vigne de taxe foncière sur les propriétés non bâties, comme le permet la loi de finances 2011, ne souhaite pas donner une suite favorable.

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

En application de la loi sur la réforme territoriale le Préfet a transmis son projet de schéma de coopération intercommunale pour l'Indre et Loire qui ramène de 23 à 11 le nombre des intercommunalités.

Les conseils municipaux doivent prendre connaissance de ce projet, qui doit être soumis à leur vote dans un délai de trois mois.

FAIT A CHOUZE-sur-LOIRE, le 24 mai 2011.

Le Maire,

Gilles THIBAULT